



Communiqué de presse

Rabat le 13 janvier 2023

Dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre la Cour des comptes du Royaume du Maroc et la Cour des Comptes de la République Islamique de Mauritanie, qui incarne des relations historiques distinctes entre les deux pays, et en vue de donner une nouvelle dynamique à ces liens, et d'élargir le domaine de partenariat et de coopération entre les deux institutions, un mémorandum d'entente a été signé, le vendredi 13 décembre 2023 à Rabat, entre Madame Zineb El Adaoui, le Premier Président de la Cour des comptes et Monsieur Hamid Ahmed Taleb, le Président de la Cour des Comptes de la République Islamique de Mauritanie.

En vertu de cet accord, les deux parties entendent promouvoir le partage des expériences et les bonnes pratiques, notamment dans les domaines de la méthodologie de contrôle, le renforcement des capacités professionnelles et la formation des formateurs, l'échange des outils et règles de travail, la tenue de consultations et rencontres techniques et scientifiques, ainsi que la réalisation de missions communes de contrôle.

Dans son allocution à cette occasion, Madame le Premier Président a affirmé que cet accord constitue un dispositif approprié pour renforcer la coordination et la coopération entre les deux institutions et l'un des moyens efficaces d'appui aux capacités professionnelles, en vue de relever les défis communs tels que la révolution numérique, la rareté des ressources en eau et la soutenabilité des finances publiques.

Pour sa part, Monsieur Hamid Ahmed Taleb n'a pas manqué d'exprimer sa fierté du haut niveau atteint par la Cour des comptes du Maroc faisant de cette institution un modèle à suivre, en raison de sa performance et de son expérience accumulée dans le domaine du contrôle.

Les deux parties ont également convenu de mettre en place les mécanismes nécessaires pour mettre en œuvre les dispositions de cet accord, conformément aux intérêts et préoccupations des deux institutions, et de veiller à son application effective, afin de donner une nouvelle impulsion aux relations distinguées entre le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie.